

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BASECOAT THINNER

Page: 1

Date de compilation: 28-06-2017

N° révision: 1

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: BASECOAT THINNER

Code stock: 5873

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Utilisation dans les revêtements Diluant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ProPart International B.V.

Molenakker 3

Reuver

5953 TW

The Netherlands

Tél: +31 (0) 77 476 2368

Fax: +31 (0) 77 476 2424

Email: info@propart-international.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Pour toute information urgente, appeler ORFILA +33 14 542 5959 (24 heures par jour).

www.centres-antipoison.net.

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Skin Irrit. 2: H315; STOT SE 3: H336; Flam. Liq. 3: H226

Effets indésirables: Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation

GHS02: Flamme



Mentions d'avertissement: Attention

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BASECOAT THINNER

Page: 2

Conseils de prudence: P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P501: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ACÉTATE DE N-BUTYLE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
204-658-1	123-86-4	-	Flam. Liq. 3: H226; STOT SE 3: H336; -: EUH066	75.000%

XYLENE

215-535-7	1330-20-7	-	Flam. Liq. 3: H226; Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Skin Irrit. 2: H315	25.000%
-----------	-----------	---	---	---------

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Utilisez un nettoyant pour la peau approuvée.

Contact avec les yeux: Enlever les lentilles de contact. Ensure adequate flushing of eyes by separating eyelids with the fingers.

Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Inhalation: Fournir de l'air frais. En cas de réclamation, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée. Un contact répété ou prolongé avec la préparation, l'élimination de la graisse naturelle de la peau ont pour effet d'entraîner une inflammation de la peau non-allergique, et l'absorption par la peau. Les symptômes et les signes des maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BASECOAT THINNER

Page: 3

Contact avec les yeux: Si éclaboussé dans les yeux, l'irritation et des dommages réversibles peut entraîner.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

Inhalation: Exposition professionnelle peut de plus avoir des effets néfastes sur la santé: irritation des muqueuses et les voies respiratoires et des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central. les symptômes peuvent inclure une irritation des muqueuses et des voies respiratoires et des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux. Traiter de façon symptomatique. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais faire quoi que ce soit une personne inconsciente par la bouche.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Mousse résistante à l'alcool. Sable ou de terre. Poudres de CO2 Ne pas utiliser d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques. Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux. Retirer toutes les sources d'inflammation. Les vapeurs dans l'air peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Éliminer toute source d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. En cas de rejet de gaz ou de fuite dans les eaux, le sol ou le système de drainage, les autorités compétentes doivent être informées.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BASECOAT THINNER

Page: 4

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, tels que le sable, la terre, la vermiculite et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation sans danger. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Protection contre les charges électrostatiques. Manger, boire, fumer et de stockage des aliments est interdite dans le espace de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Les travailleurs devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Les opérateurs devraient porter des chaussures et des vêtements antistatiques et les sols devraient être de type conducteur. Afin d'éliminer l'électricité statique pendant le transport, le récipient doit être mis à la terre et relié au récipient au moyen d'une sangle de liaison. Si les travailleurs, même si elles ne sont pas eux-mêmes engagés dans le traitement du produit, sont dans une cabine de pulvérisation, la ventilation doit être présent pour toutes les particules de pulvérisation et les vapeurs de solvant. Dans ces circonstances, ils doivent porter un bonnet d'air frais pendant le processus de pulvérisation au moment où la concentration est inférieure à la valeur TLV. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Utiliser un équipement de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éloigner de toute source d'ignition. Tenir à l'écart des alcalis, des substances comburantes, des acides. Non-fumeur Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas jeter dans les égouts. Ne jamais utiliser la pression à vide. L'utilisation est pas un récipient sous pression.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BASECOAT THINNER

Page: 5

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	710 mg/m ³	940 mg/m ³	-	-

XYLENE

FR	435 mg/m ³	650 mg/m ³	-	-
----	-----------------------	-----------------------	---	---

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Lorsque cela est possible ce qui devrait être atteint grâce à l'utilisation de la ventilation locale et une bonne agzuiqcapaciteit générale. Si ceux-ci ne suffisent pas à maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvant inférieures à la limite de oeeps-exposition des agriculteurs, une protection respiratoire approprié devrait être porté.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence. En cas d'exposition intensive ou prolongée ou de faible pollution, utilisez un dispositif de protection respiratoire autonome Le ponçage à sec d'une couche de peinture ou d'usinage avec des brûleurs et/ou soudage des objets revêtus, peuvent entraîner des poussières nocives et/ou de vapeurs. Si possible, la préférence doit être donnée à l'abrasion humide.

Protection des mains: Pour toute manipulation prolongée ou répétée, utiliser des gants de protection appropriés (EN375). Type: Nitrile.

Protection des yeux: S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate. Utiliser une protection oculaire (EN166) contre les projections de liquide.

Protection de la peau: Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.

Environnementaux: Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Voir aussi l'article 7 et 12.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BASECOAT THINNER

Page: 6

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Transparent.

Odeur: Odeur caractéristique

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Pt d'éclair °C: >+23

Densité relative: 0,88 +/- 0,03 (20°C)

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques. monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et oxydes d'azote.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité:

Voie	Espèce	Essai	Valeur	Unités
1330-20-7	-	-	-	-
DERMAL	RBT	LD50	>4350	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	4300	mg/kg
123-86-4	-	-	-	-

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BASECOAT THINNER

Page: 7

DERMAL	RBT	LD50	141400	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	13100	mg/kg

Ingrédients dangereux:

ACÉTATE DE N-BUTYLE

ORL	MUS	LD50	6	gm/kg
ORL	RAT	LD50	10768	mg/kg

XYLENE

ORL	MUS	LD50	2119	mg/kg
ORL	RAT	LD50	4300	mg/kg
SCU	RAT	LD50	1700	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	-	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée. Un contact répété ou prolongé avec la préparation, l'élimination de la graisse naturelle de la peau ont pour effet d'entraîner une inflammation de la peau non-allergique, et l'absorption par la peau. Les symptômes et les signes des maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Contact avec les yeux: Si éclaboussé dans les yeux, l'irritation et des dommages réversibles peut entraîner.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

Inhalation: Exposition professionnelle peut de plus avoir des effets néfastes sur la santé: irritation des muqueuses et les voies respiratoires et des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central. les symptômes peuvent inclure une irritation des muqueuses et des voies respiratoires et des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BASECOAT THINNER

Page: 8

Écotoxicité:

Espèce	Essai	Valeur	Unités
CAS 1330-20-7	-	-	-
Daphnia magna	24H EC50	150	mg/l
CAS 123-86-4	-	-	-
Daphnia magna	24H EC50	73	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Donnée non disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. La classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: PEINTURES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BASECOAT THINNER

Page: 9

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: D/E

Catégorie de transport: 3

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Le produit est classé et étiqueté pour la fourniture conformément à la directive 1999/45 / CE. La FS est faite conformément au Conseil de l'UE le règlement (CE) n °. 1907/2006 (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H312: Nocif par contact cutané.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H332: Nocif par inhalation.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

